

LES SIIGNES EVOCATEURS

LA PERSONNALITÉ DE L'ENFANT

- Aisance verbale.
- Curiosité et questionnement abondant.
- Sollicitation permanente de l'adulte.
- Imagination débordante.
- Sens de l'humour.
- Sens aigu de la justice.
- Préoccupations essentielles peu en rapport avec l'âge de l'élève (origine de la vie, la mort, l'astronomie, la préhistoire...).
- Prédilection pour les jeux virtuels, de stratégies, de rôle.
- Recherche de la compagnie d'élèves plus âgés (pour les centres d'intérêts) ou plus jeunes (pour une plus grande confiance en soi), ou encore d'adultes (comme référent ou comme pair).
- Immaturité affective.
- Revendication de la différence.
- Hypersensibilité.
- Anxiété, sentiment d'être incompris.
- Solitude et isolement, voire état dépressif.
- Agitation, provocation, comportement parfois difficile voire agressif.
- Mutilation intellectuelle, voire physique...

"Inclure tous les élèves dans les apprentissages quel que soit leur profil pour faire de l'école un lieu d'inclusion."

LES SIIGNES D'ALERTE

L'ÉLÈVE FACE AUX APPRENTISSAGES

- Accès précoce et rapide à la lecture mais pas systématiquement.
- Capacités mémorielles hors norme.
- Argumentation permanente, de manière logique, déstabilisant parfois les adultes par la pertinence de la réflexion.
- Avidité de nouvelles connaissances et recherche d'explications pour se rassurer.
- Pensée intuitive : l'élève donne un résultat sans pouvoir l'expliquer, sans stratégie d'apprentissage.
- Estime de soi liée à la réussite scolaire.
- Réussite dans les exercices difficiles et échec dans les exercices faciles.
- Difficultés à effectuer des exercices d'entraînement en raison de leur caractère répétitif.
- Refus scolaire et désintérêt pour l'école.
- Irrégularité étonnante des résultats selon le temps, le domaine ou le champ disciplinaire, la motivation et la qualité de la relation interindividuelle.
- Organisation difficile dans l'espace.
- Ignorance de la notion d'effort, réussite immédiate ou échec.
- Écriture malhabile, voire douloureuse...

"Un EHP est un enfant performant à un test QI mais qui n'est pas forcément en réussite scolaire."

AMENAGEMENTS POSSIBLES

UN P.P.R.E.

Projet Personnalisé de Réussite Éducative pour tous les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire, un P.P.R.E. peut être mis en place pour l'élève à haut potentiel intellectuel si nécessaire.

UNE AIDE PERSONNALISÉE

Elle permet aux EHP d'être regroupés, pour mieux répondre à leurs besoins.

DES ATELIERS SPÉCIFIQUES

Ils peuvent aider les EHP à développer la méthodologie, prendre conscience des procédures indispensables.

DES ENTRETIENS PARENTS/ÉLÈVES

Ils permettent de leur expliquer et comprendre le haut potentiel afin de les rassurer, de faire le point sur ce qu'ils ont appris en classe, de mettre des mots sur les difficultés relationnelles avec les autres et de les aider à comprendre les réactions du groupe classe.

DES DÉCLOISONNEMENTS

Ils sont envisageables dans une ou plusieurs disciplines, sans pour autant rompre le lien avec la classe d'affectation.

DES RACCOURCISSEMENTS DE CYCLE

Ils peuvent s'avérer profitables pour certains élèves. Des aménagements particuliers pourront être proposés pour certaines situations.

"Un élève brillant n'est pas forcément un élève à haut potentiel."

GROUPE D'EXPERTS DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE DE CRÉTEIL

Des professeurs des écoles maîtres formateurs pour le 1er degré.

Des enseignants en poste dans les collèges et les lycées pour le 2nd degré.

LEURS MISSIONS:

- Sensibiliser les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques au problème du haut potentiel.
- Accompagner les équipes pédagogiques des établissements sous forme de conseils, d'accompagnement méthodologique et pédagogique.
- Proposer des ressources et des outils favorisant la prise en charge des élèves à Haut potentiel intellectuel.

Les acteurs

- Les parents
- Le référent départemental 1er degré du Val-de-Marne:

Alexandra POUGET, IEN NOGENT en charge de la mission départementale des élèves à haut potentiel.
alexandra.pouget@ac-creteil.fr

- Les acteurs externes à l'Éducation Nationale:
Les professionnels divers accompagnent le jeune (psychologues, éducateurs, spécialistes, orthophonistes, ergothérapeutes...).

- Les acteurs internes à l'Éducation Nationale:
Le psychologue scolaire, le médecin de l'EN, l'infirmière de l'EN, l'assistante sociale de l'EN, le directeur d'école, l'équipe éducative.

- Des associations:
AFEHP: l'Association Française pour les enfants/ados/adultes à Haut Potentiel. <http://www.afep.fr>

ANPEIP: l'Association Nationale Pour les Enfants Intellectuellement Précoces. <http://www.anpeip.org>

QUELQUES RESSOURCES

2002 Rapport DELAUBIER sur « la scolarisation des élèves intellectuellement précoces ».

2005 Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (article 27 codifié L321-4)
« Des aménagements appropriés sont prévus au profit des EHP ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève. »

2007 Circulaire n°2007-158 du 17 octobre 2007
Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école ou au collège.

2009 Circulaire n°2009-168 du 12 novembre 2009
«...la situation, apparemment paradoxale, des élèves qui, bien que présentant de remarquables capacités intellectuelles, ne réussissent pas dans les apprentissages scolaires. »

La scolarisation des élèves intellectuellement précoces,
Le collège en pratique.

2012 Circulaire n°2012-056 du 27 mars 2012 BOEN N°13 du 29 mars 2012
« Les EHP doivent bénéficier de réponses individualisées. Dans chaque académie, un référent EHP est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. Pour assurer le suivi et la prise en charge de ces élèves dans les meilleures conditions, il convient de privilégier trois orientations : la formation, la lisibilité des structures et leur développement dans l'enseignement public. »

2013 Circulaire n°2013-060 du 20 avril 2013 BOEN n°15 du 12 avril 2013
« Enfin, une attention particulière devra être accordée aux EHP, pour qu'ils puissent également être scolarisés en milieu ordinaire. À cet effet, dès la rentrée 2013, chaque enseignant accueillant dans sa classe un EHP aura à sa disposition, sur Éduscol, un module de formation à cette problématique. »

2016 Circulaire n°2016-117 du 08 août 2016 BOEN n° 30 du 25 août 2016
Le parcours de formation reprend les principes fondamentaux qui permettent la mise en œuvre et le suivi des PPS en mettant à disposition des documents pour l'école maternelle, élémentaire et pour le second degré.

2019 Vade-mecum « scolariser un élève à haut potentiel intellectuel (EHP) », ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse + fiches "Élèves à haut Potentiel".

Ressources pour la personnalisation des parcours des élèves à haut potentiel:
EDUSCOL: <https://eduscol.education.fr/1188/ressources-pour-la-personnalisation-des-parcours-des-eleves-haut-potentiel>
INSHEA: <https://www.inshea.fr/>

PLAQUETTE DÉPARTEMENTALE DE LA MISSION EHP DU VAL-DE-MARNE



SCOLARISATION DES
ÉLÈVES À HAUT POTENTIEL
DANS LE 1er DEGRÉ
ANNÉE 2023-2024


ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val-de-Marne

<http://www.ia94.ac-creteil.fr/>